

A retourner au bureau du Festival de la Vézère

10 boulevard du Salan 19100 Brive / communication@festivaldelavezere.com

Participant 1

Nom : Prénom :

N° téléphone portable (à renseigner pour tout contact durant le séjour) :

E-Mail :

Participant 2

Nom : Prénom :

N° téléphone portable (à renseigner pour tout contact durant le séjour) :

E-Mail :

Transport

Je suis / Nous sommes intéressé(e-s) par un transport aller-retour en car au départ de Brive – Uzerche - Limoges – entourez le lieu de départ / retour.
(option maintenue si le nombre de participants est suffisant ; sinon covoiturage)

Je retrouverai / Nous retrouverons le groupe directement à Nantes et je repartirai / nous repartirons en autonomie.

Hébergement

Ibis Nantes / Type de chambre souhaité :

chambre seule

chambre double (grand lit)

chambre twin (lits jumeaux) avec

Commentaires (nuit en moins, etc ...) :

Je ne souhaite pas d'hébergement

Personne à joindre en cas d'urgence* (nom et n° de téléphone) :

.....

Règlement acompte : 180 € X (nombre de participants) = €

A effectuer par carte bancaire au moment de l'inscription- paiement sécurisé (les données ne sont pas conservées). Ce mode de règlement vous permet de bénéficier (en fonction de votre contrat - voir avec votre banque) d'un remboursement partiel ou total en cas d'annulation.

Le montant du solde vous sera communiqué autour de la mi-janvier par mail et le règlement sera à effectuer à ce moment-là.

J'ai lu et accepte les conditions générales jointes page 2.

Date :

Signature :

* Très important pour l'équipe en particulier pour les personnes voyageant seules.

CONDITIONS GENERALES

Folle Journée de Nantes

du 2 au 5 février 2024

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'association étant à jour de leur cotisation au moment de l'inscription.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- _ 180 € d'acompte par personne à régler au moment de l'inscription
- _ Solde à régler autour du 20 janvier 2024.

LE PRIX DE BASE COMPREND :

- _ Hébergement à Nantes, 3 nuits d'hôtel avec petit déjeuner
- _ 1 repas par personne (en groupe)
- _ Les concerts (nombre de concerts à préciser en fonction des places attribuées par les organisateurs de la Folle Journée)
- _ Transport en bus au départ de Brive, Uzerche ou Limoges en option

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- _ Les pourboires
- _ Les dépenses personnelles et toute prestation non mentionnée au programme.

ASSURANCES

- _ Le paiement avec une carte Visa Premier ou MasterCard Gold permet habituellement de bénéficier de l'assurance annulation sans souscrire une autre assurance ; vérifiez les conditions auprès de votre banque.

ANNULATION

- _ Toute annulation doit être signifiée par écrit (mail ou courrier). La date de réception de celui-ci sera retenue pour les éventuels remboursements.
- _ Tout désistement, quel qu'en soit le motif, entre le 12 janvier et le 2 février 2024 entraînera une retenue correspondant aux frais engagés pour le(s) participants : places de concerts et hôtel SAUF si le(s) participant(s) est - sont remplacé(s). Le participant devra être actif dans la recherche d'une personne (ou 2) de remplacement.

Il est à noter que le Festival effectue le règlement des places de concerts auprès de la Folle Journée autour du 20 décembre. Les conditions générales de la Folle Journée ne prévoient aucun remboursement pour toute place achetée.

La totalité de la facture de l'hôtel est réglée 21 jours avant l'arrivée du groupe. Aucun remboursement pour des chambres qui ne seraient pas occupées n'est effectué après cette date.